



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 13 mars 2018

Spéciale « 8 mars 2018 »

À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, [un comité interministériel pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes](#) s'est réuni le 8 mars pour présenter les mesures phares de la stratégie gouvernementale. Ces annonces avaient été précédées le 7 mars par [une communication en Conseil des ministres](#). Les mesures présentées sont largement inspirées par les idées qui ont émergé au cours du **Tour de France de l'Égalité**, la consultation territoriale qui s'est déroulée d'octobre à mars, une première du genre qui, avec 824 ateliers départementaux organisés avec au total plus de 55 000 participants dont 70 % de femmes et 30 % d'hommes, constitue la plus grande consultation citoyenne nationale jamais organisée sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes, thème décrété grande cause du quinquennat. Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a invité le 6 mars, élus, parlementaires, partenaires institutionnels et associatifs, pour [l'événement de clôture du Tour de France de l'Égalité](#). Entourée de Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, Laura FLESSEL, ministre des Sports et Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, elle a fait un retour sur les contributions et propositions qui ont émergées de cette grande consultation territoriale.



[La stratégie gouvernementale sera déclinée en quatre axes avec dix mesures phares annoncées](#) : « Transmettre et diffuser la culture de l'égalité » ; « Agir pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie » ; « Faire vivre l'égalité au quotidien en garantissant l'accès aux droits » ; « Un service public exemplaire en France et à l'international ». L'objectif est de transmettre et de diffuser la culture de l'égalité, d'agir pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie, de faire vivre l'égalité au quotidien en favorisant

l'accès aux droits. Ainsi à l'école, au travail, dans les services publics, dans les transports, dans les médias, dans les rues, dans nos loisirs, sur Internet... le Gouvernement est décidé à agir partout où la vie des femmes doit changer. Par ailleurs, le 7 mars, le Premier ministre, la ministre du Travail et la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes ont réuni les partenaires sociaux pour leur présenter [des mesures clefs en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail](#). Le lendemain, 8 mars, Marlène SCHIAPPA a annoncé la conclusion d'un partenariat avec le **Forum Economique Mondial** et [la création d'une « Task Force » en faveur de l'égalité professionnelle](#), à travers une plateforme public/privé dont elle assurera la présidence. Elle sera co-présidée par Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances et deux acteurs du secteur privé. Le Forum Economique Mondial rédigera un rapport indépendant sur les inégalités entre les femmes et les hommes en France, qui devra être remis avant l'été 2018. S'appuyant également sur les actions menées dans les différents pays ayant déjà fait l'expérience de ce programme, il fournira des recommandations en matière de bonnes pratiques à mettre en œuvre, qui formeront l'ossature d'un plan d'action triennal recouvrant l'ensemble des champs de l'égalité professionnelle et ouvert à toutes les entreprises volontaires.



Alors que dans toute la France [le réseau du Service des droits des femmes et de l'égalité animait des évènements](#), le 8 mars, Marlène SCHIAPPA, s'est rendu au centre d'appel du **3919**, en compagnie de Maëva COUCKE, Miss France 2018, comme évoqué lors de leur entretien du 21 décembre dernier. Elles y ont rencontré les équipes et les écoutantes et visité la plateforme. Le 3919, numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés, est géré par la **Fédération nationale solidarité femmes** et soutenu par le secrétariat d'État. Signalons que le 5 mars, la ministre avait salué les actions lancées par la région Île-de-France, sous l'impulsion de Valérie PECRESSE, Présidente de la Région. « *Ces actions viennent compléter efficacement l'action menée par le Gouvernement* », a-t-elle souligné. « *Les collectivités qui ont la compétence transports ont un rôle majeur à jouer dans l'abaissement du seuil de tolérance de la société au harcèlement de rue en général et dans les transports en particulier, objectif que nous devons atteindre collectivement.* » ([Retrouver ici la présentation de cette campagne](#)). Gérard COLLOMB, ministre de l'Intérieur, et Marlène SCHIAPPA avaient annoncé que les transports seraient des points de déploiement importants des forces de l'ordre pour la verbalisation des outrages sexistes et sexuels. On relèvera à ce sujet plusieurs annonces faites dans les médias relatives au **projet de loi contre les violences sexuelles et sexistes** qui devrait être présenté par Marlène SCHIAPPA en **Conseil des ministres** le mercredi 21 mars prochain. Le gouvernement entend définir un « outrage sexiste », passible d'une amende de 90 à 350 euros, d'allonger le délai de prescription pour les viols sur mineurs, de 20 ans actuellement à 30 ans, de fixer l'âge de 15 ans comme seuil de non-consentement à une relation sexuelle avec un majeur et de punir le cyber-harcèlement.

Le mouvement initié par le président de la République touche l'ensemble des ministères qui ont mis en ligne sur leur site des informations relatives au comité interministériel et aux mesures annoncées. Signalons par exemple la sixième édition du rapport « [Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication](#) », ce rapport offre une photographie chiffrée de la part des hommes et des femmes dans les activités et les professions de la culture et communication. Établi avec l'étroite collaboration des services d'administration centrale, des établissements sous tutelle du ministère et des organismes de gestion collective des droits d'auteur et des droits professionnels, il couvre l'ensemble du champ de la culture en termes de professions et de secteurs culturels. Enfin, alors que Marlène SCHIAPPA était à New-York à la tête de la délégation française à la 62^e session de la **Commission de la condition de la femme des Nations Unies** (lire page suivante), le ministère des Affaires étrangères a lancé [la 3^e Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) (2018-2022), un outil de pilotage conçu pour coordonner les actions dans les cinq



prochaines années et améliorer la situation des femmes partout dans le monde. Présente durant trois jours à New-York, Marlène SCHIAPPA a participé à de nombreuses réunions et rencontres en particulier avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio GUTERRES, la vice-secrétaire générale, Amina J. MOHAMMED, ou plusieurs de ses homologues d'autres pays. « *Nous sommes venus à l'ONU pour représenter une diplomatie féministe* » et « *défendre la place des femmes partout dans le monde* », a notamment déclaré Marlène SCHIAPPA.

Parlement

À l'occasion du 8 mars, les délégations aux droits des femmes du Parlement ont organisé deux journées exceptionnelles. Du côté du **Sénat**, la délégation a organisé une « [Rencontre avec des élues locales](#) », avec la participation de Michelle PERROT, historienne, et Julia MOUZON, fondatrice du réseau « Élueslocales.fr ». À l'**Assemblée nationale**, la délégation a organisé un colloque sur le thème « [Le dire pour que ça change : libérer la parole des femmes](#) ».



À l'**Assemblée nationale**, après plusieurs amendements et un rapport de la commission des affaires sociales, une motion de renvoi en commission de la proposition de loi de Marie-George BUFFET, Huguette BELLO (photo) et plusieurs de leurs collègues visant à **lutter contre la précarité professionnelle des femmes** (veille du 30 janvier), a été adoptée lors de la discussion en séance publique du 8 mars. Lors des débats, la rapporteure, Huguette BELLO, a regretté que ce renvoi en commission

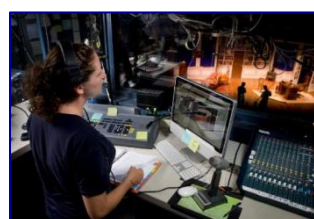


constituait une manière de « *clôre le débat* ». [Retrouver le dossier législatif](#). Signalons ici l'initiative du député François RUFFIN (photo) qui a pris la parole à la tribune lors de ce débat. Le député de la **France Insoumise** est intervenu sur le thème de « *la reconnaissance sociale des aidants* » prenant l'exemple des femmes de ménage de l'Assemblée nationale, leurs conditions de travail, leurs salaires et leur invisibilité. [Retrouver la vidéo du discours sur le site de l'Assemblée](#).



International

La **Commission européenne** a publié son « [Rapport 2018 sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#) ». Il note que les progrès sont au point mort dans certains domaines : les femmes continuent d'endosser la majorité des responsabilités familiales, l'écart de rémunération par rapport aux hommes stagne à 16 % depuis des années ([comme le montre un rapport d'Eurostat publié à l'occasion du 8 mars](#)), et les violences à l'égard des femmes restent problématiques. La Commission souligne que « *l'émancipation des femmes est essentielle pour l'avenir de l'Europe* ». Elle a également publié une étude et une « initiative » sur la participation des femmes dans le secteur du numérique. [L'Institut européen pour l'égalité entre les](#)



[hommes et les femmes](#) a diffusé un communiqué de presse sur les femmes dans le secteur technologique et sur la lutte contre le harcèlement au sein des organismes et agences de l'Union européenne. Suite au travail engagé depuis plusieurs mois (veille du 20 février) le **Parlement européen** a mis à la une et consacré plusieurs sujets à [l'importance du rôle des femmes dans les médias et dans les technologies de l'information et de la communication](#).

« [Nous n'attendons pas d'être sauvées, nous nous sauvons nous-mêmes](#) » : à l'occasion de la Journée internationale, plusieurs femmes sont intervenues le 8 mars devant l'**Assemblée générale des Nations Unies** pour attirer l'attention sur les efforts des militantes, dans les villes et dans les campagnes, et pour autonomiser les femmes. On retrouvera également plusieurs sujets sur le site d'[ONU Femmes](#), dont les pages de la [62^e session de la Commission de la condition de la femme](#).



Associations

Nous ne reviendrons pas sur la manifestation parisienne du 8 mars (veilles des 15 et 27 février), ni sur les nombreux communiqués diffusés à l'occasion de la journée internationale comme ceux du **Planning familial** (« [On luttera tant qu'il le faudra...](#) ») ; du **Laboratoire de l'égalité** qui « [propose un pacte pour l'égalité entre les sexes au travail](#) » ; du **Centre Hubertine Auclert** (« [Le 8 mars c'est toute l'année...](#) ») ; la **Fédération nationale des CIDFF** (« [Construire une société riche de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) ») ; le traditionnel lancement du **festival international de films de femmes** ([qui fête sa 40^e édition !](#)) ; le lancement d'une campagne de **Femmes solidaires** (« [Nous sommes #GénérationNonSexiste, génération féministe](#) ») ; la **Marche mondiale des femmes** (« [Tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche](#) ») etc., ni sur les innombrables initiatives sur tout le territoire...



Signalons deux campagnes originales et drôles : **les effronté-es, Stop harcèlement de rue** et **Paye Ta Shnek** lancent « [Dites #noncestnon au harcèlement de rue](#) » pour faire vivre (virtuellement) aux hommes l'expérience du harcèlement de rue vécu par les femmes. Remarquable également, ce film d'un collectif de publicitaires du Royaume-Uni [pour s'excuser de tous les clichés sexistes véhiculés par les réclames depuis des dizaines d'années](#). Baptisée « An Adpology », cette initiative revient sur les dérives de l'industrie publicitaire à travers un clip qui prend à contre-pied les principaux mensonges des spots promotionnels.

On signalera enfin la campagne de la **Fondation des femmes** (synthèse du 14 mars 2016) lancée à l'occasion de la cérémonie des césars, avec **Libération** (27 février) et un collectif d'actrices, réalisatrices, productrices, humoristes : « [Maintenant on agit](#) ». « *#MaintenantOnAgit est une campagne qui vise à favoriser l'accès à la justice des femmes victimes de violences en donnant aux associations les moyens de les accompagner. Portée par des personnalités engagées, #MaintenantOnAgit est une réponse concrète aux centaines de femmes qui ont porté plainte ces dernières semaines suite aux campagnes #MeToo et #BalanceTonPorc* », indique l'association.



Revue de presse

Depuis plusieurs années, nous avons l'habitude de titrer la revue de presse relative à la **Journée internationale des droits des femmes** « *la presse s'empare du 8 mars* ». Cette année force est de constater que nous pouvons titrer « *le 8 mars s'empare de la presse* » ! Et la bonne surprise c'est que l'on parle un petit peu moins de « journée de la femme »... *Nous reviendrons dans notre prochaine veille sur les tribunes et dossiers les plus remarquables publiés à l'occasion du 8 mars 2018.*



Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - [Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)
Veille réalisée avec les outils de la Délégation à l'information et la communication des ministères sociaux (DICOM) - Photos © DR